

Méthodologie de travail

Notre équipe interdisciplinaire se compose d'intervenant-e-s sociaux, de juristes et de médiateurs-trices. Notre méthode de travail place le bien-être de l'enfant et la recherche de solutions amiables au centre des interventions. Nous travaillons avec les compétences et les ressources des personnes concernées et cherchons avec elles des solutions qui répondent au meilleur intérêt de leur enfant.

Cadre légal

La Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) constitue la base éthique et juridique de l'action du SSI Suisse. Les Conventions de La Haye fournissent le cadre de la coopération en matière de protection internationale des enfants et des adultes. La complexité des situations nécessite souvent des interventions à plusieurs niveaux : accompagnement psychosocial, conseil juridique, médiation internationale et intervention à l'étranger. Le SSI offre un soutien complémentaire et subsidiaire aux autorités centrales des Etats parties aux Conventions de la Haye. Grâce à son réseau mondial, il a également la possibilité d'apporter un soutien direct dans les situations qui impliquent des Etats non contractants.

Conditions financières

Les modalités de collaboration et de financement de nos prestations sont réglementés dans le cadre d'accords établis avec les cantons. Nos collaboratrices et collaborateurs dans nos bureaux de Genève et Zurich vous renseignent volontiers sur les conditions applicables dans votre canton.

Services transnationaux

Depuis 1932, une intervention au service de la protection internationale des enfants et des adultes



Contact

Suisse romande et Tessin

Service social international – Suisse
Av. Ernest-Pictet 20
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 22 731 67 00
info@ssi-suisse.org
www.ssi-suisse.org

Membre de ISS

Suisse alémanique

Internationaler Sozialdienst Schweiz
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tél. +41 44 366 44 77
info@ssi-schweiz.org
www.ssi-schweiz.org



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland



Le Service social international - Suisse (SSI Suisse) est membre d'un réseau de partenaires présent dans 120 pays. Il défend les droits des enfants, des familles et des personnes migrantes. Il leur offre son soutien sur le plan social et juridique dans un contexte transnational.

Nos services

- Permanence téléphonique le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mardi de 14h à 16h
- Consultations sociojuridiques sur place ou en ligne, sur rendez-vous
- Interventions à l'étranger et accompagnement individuel
- Médiation et consultations basées sur la médiation
- Formations thématiques et formations continues

Nos mandants

- Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte
- Autorités centrales
- Tribunaux
- Services sociaux
- Administrations cantonales
- Organisations privées
- Particuliers

Nos prestations

Le SSI Suisse réalise ses mandats en collaboration avec ses partenaires du réseau SSI. Selon les pays, les partenaires assurent les interventions de manière directe ou collaborent avec les autorités locales de protection de l'enfant et de l'adulte ainsi que les autres services compétents. Cette méthodologie s'applique également aux interventions que nous menons en Suisse sur mandat de nos partenaires à l'étranger.

Protection internationale de l'enfant

- Analyse de la situation familiale centrée sur le bien-être de l'enfant
- Evaluation sociale de la situation de l'enfant
- Evaluation en vue d'un placement familial ou extrafamilial
- Soutien au signalement de situations à risque
- Soutien à l'organisation ou au transfert de mesures de protection

Enlèvement d'enfant

- Prévention en matière d'enlèvement d'enfant
- Conseil, orientation et accompagnement en cas d'enlèvement d'enfant
- Collaboration avec les services de protection et les autorités centrales en matière d'enlèvement d'enfant
- Soutien à la localisation de l'enfant à l'étranger
- Évaluation sociale de la situation de l'enfant
- Soutien dans l'organisation de mesures de protection
- Rétablissement de contacts enfant-parent
- Médiation familiale internationale
- Consultations individuelles basées sur la médiation
- Préparation et accompagnement au retour, sur demande

Responsabilités et droits parentaux

- Analyse de la situation familiale centrée sur le bien-être de l'enfant
- Évaluation sociale d'un parent à l'étranger
- Rétablissement de contacts enfant-parent
- Soutien à l'organisation du droit de visite
- Informations pour le recouvrement de pensions alimentaires
- Soutien en cas de signalement de situations à risque
- Soutien lors de l'organisation ou du transfert de mesures de protection

Protection internationale de l'adulte

- Évaluation sociale à l'étranger
- Soutien au transfert de mesures de protection
- Transmission de signalements de situations à risque
- Recherche de documents

Mineur-e-s non accompagné-e-s

- Recherche de famille
- Recherche de documents
- Evaluation de la situation sociale et familiale à l'étranger
- Soutien dans le cadre du regroupement familial ou de visas humanitaires
- Evaluation de la situation d'un-e mineur-e dans un pays de transit et recherche de possibilités de mise en sécurité
- Soutien de projets de formation (en collaboration avec l'association Formation-Perspectives)
- Soutien dans la préparation d'un projet d'aide au retour (sur base volontaire)

Adoption internationale

- Consultation pour personnes souhaitant élaborer un projet d'adoption ou de kafala (en français et en anglais) :
- Conseil et accompagnement psychosocial
 - Informations sur les pays d'origine
 - Orientation sur les aspects éthiques et juridiques de la procédure d'adoption en Suisse

Recherche d'origines

- Entretien de préparation en vue du processus de recherche
- Recherche d'origines et recherche de personnes en Suisse ou à l'étranger
- Localisation de la personne recherchée
- Établissement du premier contact (avec l'accord des deux parties)
- Accompagnement d'une mise en lien progressive
- Collaboration avec les autorités centrales cantonales et autres services spécialisés

Assistance juridique

- Procédure d'asile
- Regroupement familial
- Autorisation de séjour ou admission provisoire
- Naturalisation
- Reconnaissance d'apatridie
- Rédaction de recours, de demandes de réexamen ou de révision
- Recherche de familles ou de moyens de preuve à l'étranger